FORMULAIRE D'ABONNEMENT ILLIMITÉ *(tacite reconduction)*

LIGNES D'AZUR
Nice Côte d'Azur en toute liberté

	Abonnement annuel	Abonnement annuel à tacite reconduction (reconduit chaque année)	Abonnement mensuel
11 - 26 ans	180 € e + 12 € de frais de gestion **annuel**	15 € + 1 € **mensuel** de frais de gestion	22,50 € e + 1 € **mensuel** de frais de gestion
26 - 64 ans	360 € e	30 €	45 € e
65 ans et +	180 € e + 12 € de frais de gestion **annuel**	15 € + 1 € **mensuel** de frais de gestion	22,50 € e + 1 € **mensuel** de frais de gestion

e Disponible sur la e-boutique i Frais de support de 2 € non remboursable

AVANTAGE

En choisissant l'abonnement annuel vous économisez 4 mois d'abonnement !

Pièces à fournir

Documents obligatoires

- ◯ Pièce d'identité en cours de validité pour une création (original)
- ◯ 1 photo d'identité récente à visage découvert et de face (pour une création)
- ◯ Ma Carte Lignes d'Azur actuelle
- ◯ RIB (en cas de prélèvement)

Conditions générales du prélèvement mensuel «abonnement à tacite reconduction» :

> Le signataire du mandat de prélèvement SEPA s'engage à approvisionner son compte bancaire pour une durée minimum de 11 mois consécutifs à compter du premier prélèvement et à régler la première mensualité comptant le jour de la souscription.
C'est la date de début de validité de l'abonnement qui détermine la date du premier prélèvement, effectué aux alentours du 5 de chaque mois.
Un délai de 20 jours incompressibles ouvrés est nécessaire pour garantir le premier prélèvement le mois suivant sinon il est alors décalé d'un mois.

> Pour toute modification de l'abonnement après la période d'engagement minimale de 12 mois, veuillez vous référer aux conditions définies dans les CGV.

> Modification du compte bancaire : le signataire du mandat de prélèvement est tenu d'avertir Lignes d'Azur de tout changement concernant sa domiciliation bancaire avant le 12 du mois pour un effet à la date du prélèvement suivant. **Un changement de signataire du mandat SEPA n'est pas autorisé pour un abonnement en cours de validité**. Toutes les dispositions doivent être mises en œuvre pour qu'il n'y ait pas d'interruption dans le règlement des échéances prévues.

> En cas de changement d'adresse postale, vous devez en informer Lignes d'Azur.

Bénéficiaire de la Carte

Pour l'abonnement annuel à tacite reconduction, complètez vos informations personnelles ci-dessous et finalisez votre commande à l'**Espace Mobilités au 33 boulevard Dubouchage – 06000 Nice** (du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et le samedi de 8h30 à 15h)

Mme ☐ M. ☐

Prénom

Date et lieu de naissance / / à

Tél.

Email

Adresse

Code postal Ville

Coordonnées du payeur (si différent du bénéficiaire)

Mme ☐ M. ☐

Prénom

Date et lieu de naissance / / à

Tél.

Email

Adresse

Code postal Ville

☐ J'accepte de recevoir par voie électronique des informations relatives au réseau Lignes d'Azur.

☐ Je reconnais avoir été informé(e) du délai dont je dispose conformément aux dispositions de l'article L.221-18° du Code de la Consommation et renonce expressément à mon droit de rétractation avant la fin du délai de 14 (quatorze) jours imposé par la loi afin de pouvoir bénéficier immédiatement de mon abonnement au réseau Lignes d'Azur.

Attention ! La carte Lignes d'Azur est la propriété exclusive de la Régie Ligne d'Azur. En cas de perte, vol ou détérioration de cette-ci, un duplicata contenant les voyages ou l'abonnemenrt restants pourra être mis en agence. Cette opération est facturée 15€.

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

À / /

Pour tout renseignement

Du lundi au samedi de 6h à 20h30. Le dimanche de 7h à 20h

08 1006 1006 Service 0,06 €/min + prix appel

ou

lignesdazur.com

Les données personnelles sont recueillies par RLA pour souscrire, gérer et facturer l'abonnement des usagers du réseau « Lignes d'Azur ». La base légale du traitement est l'exécution d'un contrat.

Pour en savoir plus, consultez notre page dédiée à la protection des données personnelles : https://www.lignesdazur.com/politique-de-protection-des-donnees

LIGNES D'AZUR Nice Côte d'Azur en toute liberté

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR